DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**08/04/2025**	**L'an deux mil vingt-cinq, le lundi quatorze avril, à 19h00**
Conseillers en exercice	11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean-Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absents : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 6-2025 AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-5,
Considérant qu'en comptabilité M57, le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation,
Considérant le vote du compte financier unique 2024,
Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats de clôture 2024 sur le budget primitif 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024	
Solde d'exécution de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	26 135,78 €
Résultat de clôture N-1	322 689,24 €
Part affecté à l'investissement N-1	- 79 089,33 €
Résultat de clôture	**269 735,69 €**
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice	52 043,96 €
Résultat de clôture N-1	- 87 847,62 €
Résultat de clôture	**- 35 803,66 €**
Solde des R.A.R	**- 84 126,06 €**

Déficit d'investissement reporté (001)	**35 803,66 €**
Résultat de fonctionnement reporté (002)	**149 805,97 €**
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	**119 929,72 €**

AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2025
037-213700826-20250414-DCM_6_2025-DE

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** l'affectation du résultat ci-dessus présenté
- **INDIQUE** que seront inscrits au budget 2025 :
  - 35 803,66 € au compte D 001 (déficit d'investissement reporté)
  - 149 805,97 € au compte R 002 (excédent de fonctionnement reporté)
  - 119 929,72 € au compte R 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2025
037-213700826-20250414-DCM_6_2025-DE